

Pratiques collectives

Contact
Ecole Intercommunale de Musique
Arnage Mulsanne
67, rue des Collèges 72230 Arnage
Tél : 02 43 21 44 55
Fax : 02 43 21 44 58
E-mail : eim.arnagemulsanne@orange.fr

Ensemble vocal Adultes « Mille Accords »

► ▷ Infos pratiques

Les cours de l'ensemble vocal ont lieu pendant la période scolaire, le jeudi de 20h30 à 22h30, dans les locaux de l'école de musique à Arnage.

► ▷ Inscriptions

Pour les inscriptions, il faut vous présenter au secrétariat de l'école de musique

► ▷ Documents à fournir pour une inscription

- ▷ Avis d'imposition ou de non imposition 2006
- ▷ Le numéro de caisse d'allocations familiales

► ▷ Cotisations

Les cotisations sont calculées suivant le quotient familial.
La cotisation annuelle est due pour l'année entière. Possibilité de régler en trois fois par chèque bancaire ou chèques vacances.

Orchestre d'Harmonie

Ouvert à tous les musiciens amateurs, tout âge confondu.

► ▷ Infos pratiques

Rendre-vous tous les vendredis de 19h à 21h (période scolaire) sur le site de l'Ecole de Musique à Arnage.

Pour plus d'infos contactez l'équipe administrative de l'école de musique.